

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le lundi 14 août 2017 à 19h00.

Sont présents : Les conseillers suivants : M. Michel Prince, Mme Christine Marchand , M. Serge Breton et M. Pierre Boisvert.

Le siège # 5 est vacant.

Absent : M. Rémy Larouche,

Sous la présidence de : M. André Henri, maire.

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, secrétaire-trésorière et dg elle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

14 août 2017 1. Ouverture de l'assemblée

Constatant qu'il y a quorum, le maire M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2017-08-136 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Pierre Boisvert appuyé par M. Serge Breton et il est unanimement résolu par les conseillers que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du mois de juillet, août.
3. Dépôt des états financiers 2016
4. Dossier ruisseau Paradis
5. Résolution réclamation MTQ
6. Budget élection 2017 de 8000.\$
7. Compétence à la présidente d'élection
8. Redressement des panneaux de signalisation
9. Tarif des travaux d'élection rémunéré individuellement
10. Colloque de zone Drummondville
11. Vacances Adjointe
12. Vacances Dg
13. Correspondance
14. Comptes du mois
15. Inspecteur municipal
16. Varia
 - a) Dossier Ham-Sud
 - b) Refus de l'offre de Perma Route
 - c) Rencontre pour élection à Bécancour
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

2017-08-137 2. Adoption des procès-verbaux du 3, 17 juillet et 7 août 2017

CONSIDÉRANT QU'UNE copie des procès-verbaux des séances du Conseil du 3 et le 17 juillet ainsi que celle du 7 août 2017 ont été préalablement remises aux membres du Conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Serge Breton, appuyé par le conseiller M. Michel Prince.

Il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux des séances du Conseil du 3 et le 17 juillet ainsi que celle du 7 août 2017. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ces procès-verbaux, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

2017-08-138 3. Dépôt des états financiers 2016

Attendu que la présentation des états financiers ont été faite par M. Serge Leblanc comptable

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Michel Prince, appuyé par la conseiller M. Serge Breton et il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que les membres du conseil acceptent le dépôt des états financier de l'année 2016.

4. Dossier ruisseau Paradis

Une rencontre est prévue avec certains propriétaires de la rue Paradis avec M. Carl Lefebvre. Mercredi le 23 août.

2017-08-139 5. Résolution réclamation MTQ

Attendu que le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports a versé une compensation de 53 738.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016.

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées.

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété

Pour ces motifs

Sur proposition de M. Michel Prince

Appuyée par M. Pierre Boisvert

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2017-08-140 6. Budget élection 2017 de 8000.\$

Attendu que la prévision budgétaire prévu est de 8 000.\$ pour l'élection 2017.

Sur proposition de M. Pierre Boisvert

Appuyé de M. Michel Prince il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que le budget alloué et disponible pour l'élection 2017 est de 8 000. \$

2017-08-141 7. Compétence à la présidente d'élection

Sur proposition de M. Michel Prince, conseiller appuyé par M. Serge Breton, conseiller. Il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que le conseil municipal donne la compétence à la présidente d'élection pour passer des contrats avec les fournisseurs nécessaires pour exécuter les achats et l'embauche du personnel électoral tel que prévue à la Loi sur les élections et référendum.

2017-08-142 8. Redressement des panneaux de signalisation

Sur proposition de M. Michel Prince conseiller, appuyée par M. Serge Breton conseiller, il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que les travaux pour redressement des panneaux de signalisations ainsi que l'ajout de deux limites de 50 KM soient installés sur le chemin Gosford Sud.

Que les travaux soient exécutés par Entretien général Lemay

2017-08-143 9. Tarif des travaux d'élection rémunéré individuellement

Attendu que chaque poste est rémunéré au tarif établi par la Loi

Attendu que si une personne exécute des travaux sur divers poste elle sera rémunérée pour chacun des emplois exercer avant le vote par correspondance, anticipation et jour du scrutin.

Attendu que suite à l'information reçu pour la préparation et les travaux du vote par correspondance sont rémunéré au tarif à l'heure 15.00\$ à moins qu'il y est des modifications de la Loi par un tarif supérieur.

Sur proposition de M. Michel Prince, conseiller, appuyée par Mme Christine Marchand, conseillère, il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que le conseil municipal accepte de rémunéré les travaux individuellement et que la préparation et la réalisation du vote par correspondance soit rémunérés au tarif de 15.00\$ l'heure puisque les tarifs ne sont pas établis par la Loi .S'il y a des modifications à Loi les corrections seront apportés en conséquences.

2017-08-144 10. Colloque de zone Drummondville

Sur proposition de M. Michel Prince, appuyée de Mme Christine Marchand il est majoritairement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que la directrice générale et son adjointe assiste au colloque de zone à Drummondville au coût total de 250.00\$ que les frais de déplacement sont aux frais de la municipalité.

M. Serge Breton est contre et spécifie que la raison est la suivante :

Il n'accepte pas que durant cette journée il n'y ait personne de disponible au bureau pour répondre aux clients.

Aucune contre-proposition n'a été proposée.

2017-08-145. 11. Vacances de l'adjointe semaine du 21 août

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, appuyée de M. Serge Breton il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que la 1^{ère} semaine de vacances de l'adjointe sera du 21 au 27 août 2017.

2017-08-146 12. Vacances Dg

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, appuyée de M. Serge Breton il est unanimement résolu par les conseillers le maire n'ayant pas voté.

Que la directrice générale sera en vacances du 28 août au 6 septembre 2017

Il est a noté que la semaine de travail du dg en 2017 est de 4 jours semaines.

La directrice générale à droit à 5 semaines de vacances par année plus 3 jours additionnels. Présentement 3 semaines ont été utilisé incluant celle du 28 août et 2 des jours additionnels. Il reste deux semaines plus 1 journée additionnelle pour l'année 2017.

13. Correspondance

- Formulaire de réclamation au programme PAARRM
- Remerciement de l'hôpital Dieu d'Arthabaska du don d 747.004
- Municipalité d Ristigouche Demande de soutien financier pour la campagne de solidarité Ristigouche
- Rapport annuel de la fondation de l'hôpital Dieu d'Arthabaska

- Ministère de la santé « Attention à la chauve-souris »
- L'info bénévole
- Offre de services de la Mutuelle assurance des municipalités.

2017-08-147

14. Comptes du mois (Acceptation)

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Boisvert, appuyé par la conseiller M. Michel Prince, il est résolu à l'unanimité. Que la liste des comptes ci-jointe totalisant un montant de **111 808.76 \$** soit accepté et payée, l'adjointe certifiant que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessous.

COMPTES - CONSEIL du 14 août 2017

1	Société Canadienne des postes (Bla Bla)	28.83
2	Receveur Général du Canada (DAS)	938.68
3	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 522.82
4	Marie Roberge, sténographe officielle (Cour)	713.25
5	Visa Desjardins (congrès, Fête nationale, etc.)	1 487.88
6	Société Canadienne des postes (timbres)	465.42
7	André Henri, maire	870.00
8	Michel Prince, conseiller	335.77
9	Christine Marchand, conseillère	335.77
10	Rémy Larouche, conseiller	335.77
11	Serge Breton, conseiller	335.77
12	Pierre Boisvert, conseiller	335.77
13	Excavation Marquis Tardif inc. (ponceaux)	24 677.66
14	Groupe Environex (juin)	209.84
15	Sogetel (juillet)	248.26
16	Bell Mobilité inc. (juillet)	85.49
17	Buropro (juillet)	738.77
18	Carrière Sts-Marthyrs enr. (juin)	153.46
19	Claude Caron Avocat inc. (mai, juin)	6 036.46
20	Desjardins Sécurité Financière (août)	957.53
21	Épicerie du Coin (juillet)	242.99
22	Entretien Général Lemay (travaux - gratter, etc.)	408.16
23	Excavation Marquis Tardif inc. (travaux - fossés, etc.)	1 668.41
24	Gesterra (juin - traitement matières & août - collecte)	5 060.46
25	Groupe Environex (juillet)	500.71
26	Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	349.28
27	Hydro-Québec (salle municipale)	566.75
28	Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	113.12
29	Hydro-Québec (éclairage public / juin)	244.81
30	Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	20.85
31	Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	20.85

32	Hydro-Québec (quai)	49.07
33	Hydro-Québec (station pompage / égouts)	442.42
34	Hydro-Québec (éclairage public / juillet)	252.57
35	Sogetel (août)	244.54
36	Vivaco Groupe Coopératif (juillet)	19.17
37	Alain Vaudreuil (fauchage)	3 334.28
38	Fortin Sécurité Médic inc. (fournitures)	50.58
39	Garage A. Taschereau inc. (essence)	93.72
40	Librairie Renaud-Bray (livres / biblio)	135.29
41	Ministre des Finances (bail - grève)	75.88
42	N. Faucher Entrepreneur Électricien (travaux - égouts, aqueduc)	455.25
43	SEAO - Constructo (affichage soumission)	8.74
44	Somavrac C.C. inc. (calcium)	18 674.30
45	Visa Desjardins (membrane - ARLN, revue - biblio)	2 596.23
46	Serge Leblanc CPA inc. (E/F 2016)	3 817.17
47	Régie Intermunicipale d'Incendie des 3 Monts (quote-part #2)	18 773.67
48	Total du salaire de la D.G. :	3 239.29
49	Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	8 537.00

TOTAL : 111 808.76 \$

15. Rencontre avec l'inspecteur

Monsieur l'inspecteur a rencontré les membres du conseil en après-midi en atelier de travail.

16. Varia

2017-08-148

A) Dossier Ham-Sud

Attendu qu'après avoir eu une discussion avec de directeur général de la Régie des hameaux.

Attendu qu'une entente de paiement est intervenu entre les deux parties la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens et la Régie des Hameaux.

Attendu qu'un montant de 660.00\$ sera remboursé par la Régie des Hameaux à la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens pour la cueillette des ordures de la famille Dupuis pour l'année 2016 qui avait été facturer à Saints-Martyrs.

Sur proposition de M. Serge Breton, appuyé de M. Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers présents M. Maire n'ayant pas voté.

Que le conseil accepte l'offre de remboursement au montant de 660.00\$

2017-08-148B

B) Refus de l'offre de Perma Route

Sur proposition de M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Michel Prince il est unanimement résolu par les conseillers présents. M. Maire n'ayant pas voté.
L'offre présentée est refusée

2017-08-149

C) Rencontre pour élection à Bécancour

Sur proposition de Michel Prince, appuyé de M. Pierre Boisvert, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents M. Maire n'ayant pas voté

Que les frais de déplacement et du repas sont rembourser par la municipalité.

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

Proposé par M. Serge Breton à 20 h50

